

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - Ville de Grenoble (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 21380185502045

POSTE COMPTABLE : TP Grenoble Municipale, n°038019

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Cuisine centrale (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Ville de Grenoble Cuisine centrale	CA 2021
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : 0.00	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) 0.00
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.0%	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.0%	0.0%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.0%	0.0%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 684 795,72	G	6 664 133,74
	Section d'investissement	B	630 886,56	H	683 343,15

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	84 125,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	79 005,37 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 315 682,28	= G+H+I+J	7 510 607,71

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	102 943,26	L	142 272,09
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	102 943,26	= K+L	142 272,09

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 684 795,72	= G+I+K	6 748 259,19
	Section d'investissement	= B+D+F	733 829,82	= H+J+L	904 620,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 418 625,54	= G+H+I+J+K+L	7 652 879,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	102 943,26	L	142 272,09
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		42 272,09
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	102 943,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 459 236,00	3 951 733,86	243 777,92	0,00	263 724,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 152 207,00	2 048 623,74	997,00	0,00	102 586,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	710,00	0,00	0,00	0,00	710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 612 153,00	6 000 357,60	244 774,92	0,00	367 020,48
66	Charges financières	74 495,00	59 372,74	10 069,00	0,00	5 053,26
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	172,09	0,00	0,00	10 827,91
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 697 648,00	6 059 902,43	254 843,92	0,00	382 901,65
023	Virement à la section d'investissement (2)	21 722,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	371 451,00	370 049,37			1 401,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		393 173,00	370 049,37			23 123,63
TOTAL		7 090 821,00	6 429 951,80	254 843,92	0,00	406 025,28
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	122 000,00	114 046,00	0,00	0,00	7 954,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 220 000,00	5 900 201,04	0,00	0,00	319 798,96
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 995,00	0,00	0,00	0,00	14 995,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		6 356 995,00	6 014 247,04	0,00	0,00	342 747,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	603 758,55	603 944,70	0,00	0,00	-186,15
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 960 753,55	6 618 191,74	0,00	0,00	342 561,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	45 942,00	45 942,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		45 942,00	45 942,00			0,00
TOTAL		7 006 695,55	6 664 133,74	0,00	0,00	342 561,81
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 84 125,45				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	5 134,06	0,00	44 865,94
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	427 177,52	232 818,39	102 943,26	91 415,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	151 240,00	0,00	0,00	151 240,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	628 417,52	237 952,45	102 943,26	287 521,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	346 992,11	0,00	3 007,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	350 000,00	346 992,11	0,00	3 007,89
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	978 417,52	584 944,56	102 943,26	290 529,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	45 942,00	45 942,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	40 000,00	0,00		40 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	85 942,00	45 942,00		40 000,00
	TOTAL	1 064 359,52	630 886,56	102 943,26	330 529,70
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	39 299,00	0,00	42 272,09	-2 973,09
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	397 882,15	200 000,00	100 000,00	97 882,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	437 181,15	200 000,00	142 272,09	94 909,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 000,00	113 293,78	0,00	1 706,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	115 000,00	113 293,78	0,00	1 706,22
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	552 181,15	313 293,78	142 272,09	96 615,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	21 722,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	371 451,00	370 049,37		1 401,63
041	Opérations patrimoniales (1)	40 000,00	0,00		40 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	433 173,00	370 049,37		63 123,63
	TOTAL	985 354,15	683 343,15	142 272,09	159 738,91

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 79 005,37			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 195 511,78		4 195 511,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 049 620,74		2 049 620,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	69 441,74	0,00	69 441,74
67	Charges exceptionnelles	172,09	0,00	172,09
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	370 049,37	370 049,37
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 314 746,35	370 049,37	6 684 795,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 942,00	45 942,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	346 992,11	0,00	346 992,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 134,06	0,00	5 134,06
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	232 818,39	0,00	232 818,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		584 944,56	45 942,00	630 886,56
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	114 046,00		114 046,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 900 201,04		5 900 201,04
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	603 944,70	45 942,00	649 886,70
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 618 191,74	45 942,00	6 664 133,74
Pour information				84 125,45
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				84 125,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 293,78	0,00	113 293,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		370 049,37	370 049,37
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		313 293,78	370 049,37	683 343,15
Pour information				79 005,37
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				79 005,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 459 236,00	3 951 733,86	243 777,92	0,00	263 724,22
60222	Produits d'entretien	48 452,12	40 165,93	0,00	0,00	8 286,19
60228	Autres fournitures consommables	204 390,19	123 645,18	37 929,23	0,00	42 815,78
6023	Alimentation	3 672 303,59	3 323 045,89	174 517,82	0,00	174 739,88
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	122 000,00	113 470,27	0,00	0,00	8 529,73
60611	Eau et assainissement	11 905,00	11 904,49	0,00	0,00	0,51
60612	Energie - Electricité	67 526,00	67 525,90	0,00	0,00	0,10
60613	Chauffage urbain	23 572,62	23 571,67	0,00	0,00	0,95
60628	Autres fournitures non stockées	83,00	0,00	0,00	0,00	83,00
60632	Fournitures de petit équipement	58 827,45	43 300,75	14 085,59	0,00	1 441,11
6064	Fournitures administratives	4 759,00	3 322,11	0,00	0,00	1 436,89
611	Contrats de prestations de services	911,00	910,17	0,00	0,00	0,83
6135	Locations mobilières	37 901,49	20 580,65	12 363,34	0,00	4 957,50
61521	Entretien terrains	3 883,20	3 230,59	0,00	0,00	652,61
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 996,80	4 996,14	0,00	0,00	0,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	44 179,07	34 925,69	1 165,94	0,00	8 087,44
6156	Maintenance	65 063,38	52 047,91	2 000,00	0,00	11 015,47
617	Etudes et recherches	14 994,46	14 994,46	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	0,00	1 716,00	0,00	1 284,00
6228	Divers	8 884,00	8 703,22	0,00	0,00	180,78
6256	Missions	89,50	89,50	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 469,19	3 347,76	0,00	0,00	121,43
6283	Frais de nettoyage des locaux	920,00	919,31	0,00	0,00	0,69
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	56 624,94	56 586,27	0,00	0,00	38,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 152 207,00	2 048 623,74	997,00	0,00	102 586,26
6331	Versement mobilité	24 220,00	23 868,39	0,00	0,00	351,61
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 055,00	5 967,10	0,00	0,00	87,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 019,00	10 857,70	0,00	0,00	161,30
64111	Rémunération principale titulaires	879 309,00	879 308,35	0,00	0,00	0,65
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	25 462,00	21 008,28	0,00	0,00	4 453,72
64118	Autres indemnités titulaires	221 958,00	221 957,82	0,00	0,00	0,18
64131	Rémunérations non tit.	363 502,00	296 241,55	0,00	0,00	67 260,45
64138	Autres indemnités non tit.	43 888,00	43 887,41	0,00	0,00	0,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 475,00	220 287,03	0,00	0,00	6 187,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	310 860,00	292 425,66	0,00	0,00	18 434,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 391,00	13 357,33	0,00	0,00	33,67
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 823,00	8 492,12	0,00	0,00	330,88
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	17 149,00	10 965,00	997,00	0,00	5 187,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	96,00	0,00	0,00	0,00	96,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	710,00	0,00	0,00	0,00	710,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 612 153,00	6 000 357,60	244 774,92	0,00	367 020,48
66	Charges financières (b)	74 495,00	59 372,74	10 069,00	0,00	5 053,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	70 470,74	0,00	0,00	4 529,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-505,00	-11 098,00	10 069,00	0,00	524,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	172,09	0,00	0,00	10 827,91
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	172,09	0,00	0,00	4 827,91
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 697 648,00	6 059 902,43	254 843,92	0,00	382 901,65
023	Virement à la section d'investissement	21 722,00	0,00			21 722,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	371 451,00	370 049,37			1 401,63
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	371 451,00	370 049,37			1 401,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		393 173,00	370 049,37			23 123,63

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		393 173,00	370 049,37			23 123,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 090 821,00	6 429 951,80	254 843,92	0,00	406 025,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	10 069,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-11 098,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 029,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	122 000,00	114 046,00	0,00	0,00	7 954,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	122 000,00	114 046,00	0,00	0,00	7 954,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 220 000,00	5 900 201,04	0,00	0,00	319 798,96
70688	Autres prestations de services	1 770 000,00	1 753 193,12	0,00	0,00	16 806,88
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	4 450 000,00	4 147 007,92	0,00	0,00	302 992,08
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 995,00	0,00	0,00	0,00	14 995,00
7478	Participat° Autres organismes	14 995,00	0,00	0,00	0,00	14 995,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 356 995,00	6 014 247,04	0,00	0,00	342 747,96
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	603 758,55	603 944,70	0,00	0,00	-186,15
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	186,15	0,00	0,00	-186,15
774	Subventions exceptionnelles	603 758,55	603 758,55	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 960 753,55	6 618 191,74	0,00	0,00	342 561,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	45 942,00	45 942,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	45 942,00	45 942,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 942,00	45 942,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 006 695,55	6 664 133,74	0,00	0,00	342 561,81
Pour information		84 125,45				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 000,00	5 134,06	0,00	44 865,94
2031	Frais d'études	50 000,00	5 134,06	0,00	44 865,94
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	427 177,52	232 818,39	102 943,26	91 415,87
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	190 460,14	82 961,47	102 943,26	4 555,41
2181	Installat° générales, agencements	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	181 127,00	144 610,34	0,00	36 516,66
2184	Mobilier	5 515,00	5 246,58	0,00	268,42
2188	Autres immobilisations corporelles	75,38	0,00	0,00	75,38
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	151 240,00	0,00	0,00	151 240,00
2313	Constructions	151 240,00	0,00	0,00	151 240,00
Total des dépenses d'équipement		628 417,52	237 952,45	102 943,26	287 521,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	346 992,11	0,00	3 007,89
1641	Emprunts en euros	350 000,00	346 992,11	0,00	3 007,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		350 000,00	346 992,11	0,00	3 007,89
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		978 417,52	584 944,56	102 943,26	290 529,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 942,00	45 942,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	45 942,00	45 942,00		0,00
13913	Sub. transf. opte résult. Départements	45 942,00	45 942,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00	0,00		40 000,00
2313	Constructions	40 000,00	0,00		40 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		85 942,00	45 942,00		40 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 064 359,52	630 886,56	102 943,26	330 529,70
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	39 299,00	0,00	42 272,09	-2 973,09
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	42 272,09	-42 272,09
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	39 299,00	0,00	0,00	39 299,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	397 882,15	200 000,00	100 000,00	97 882,15
1641	Emprunts en euros	397 882,15	200 000,00	100 000,00	97 882,15
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		437 181,15	200 000,00	142 272,09	94 909,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	115 000,00	113 293,78	0,00	1 706,22
10222	FCTVA	115 000,00	113 293,78	0,00	1 706,22
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		115 000,00	113 293,78	0,00	1 706,22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		552 181,15	313 293,78	142 272,09	96 615,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 722,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	371 451,00	370 049,37		1 401,63
28051	Concessions et droits similaires	8 048,00	8 048,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	159 058,00	159 058,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	151 075,00	150 686,63		388,37
28182	Matériel de transport	47 556,00	47 556,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 622,00	609,00		1 013,00
28184	Mobilier	866,00	866,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 226,00	3 225,74		0,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		393 173,00	370 049,37		23 123,63
041	Opérations patrimoniales (5)	40 000,00	0,00		40 000,00
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00		40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		433 173,00	370 049,37		63 123,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		985 354,15	683 343,15	142 272,09	159 738,91
Pour information		79 005,37			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 482 573,38									
1641 Emprunts en euros (total)					6 482 573,38									
026015	SOCIETE GENERALE	28/12/2006	31/12/2006	28/02/2008	525 052,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0175 sur Euribor 12M) + 0.0175	4,040	4,098	EUR	A	P	O	A-1
028021	Rivage Investment	03/11/2008	03/11/2008	03/02/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.2 % (exerçable à partir du 03/11/2011)	4,195	4,325	EUR	T	P	O	C-1
029008	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	09/11/2009	01/12/2009	01/12/2010	1 000 000,00	V	Euribor 12M + 0.65	1,882	1,882	EUR	A	C	O	A-1
31007	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	13/03/2012	31/12/2014	15/12/2015	42 900,00	V	Euribor 3M + 0.9	0,979	0,997	EUR	A	P	O	A-1
35005	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	09/11/2009	09/11/2009	01/12/2015	394 621,38	V	Euribor 12M + 0.65	0,982	0,982	EUR	A	C	O	A-1
35039	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2015	08/12/2015	25/05/2016	40 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 0.63	0,590	0,591	EUR	T	C	O	A-1
37010	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2017	29/12/2017	25/04/2018	90 000,00	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,498	EUR	T	C	O	A-1
38007	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2018	19/12/2018	25/09/2019	140 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,367	EUR	T	C	O	A-1
39006	BANQUE POSTALE	19/12/2019	24/12/2019	01/05/2020	50 000,00	F	Taux fixe à 0.79 %	0,790	0,804	EUR	T	C	O	A-1
40003	BANQUE POSTALE	27/11/2020	02/12/2020	01/05/2021	900 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,451	EUR	T	C	O	A-1
40008	BANQUE POSTALE	21/12/2021	27/12/2021	01/05/2022	300 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,802	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Ville de Grenoble - Cuisine centrale - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 482 573,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Ville de Grenoble - Cuisine centrale - CA - 2021

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 158 302,60					347 818,65	70 470,79	0,00	10 045,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 158 302,60					347 818,65	70 470,79	0,00	10 045,23
026015	N	0,00	A-1	206 493,33	5,16	V	(Euribor 3M + 0.0175)-Floor -0.0175 sur Euribor 3M	0,000	29 572,19	0,00	0,00	0,00
028021	N	0,00	C-1	1 364 226,93	6,85	C	Taux fixe annulable à 4.2 % (exercable à partir du 03/11/2011)	4,242	162 298,34	62 360,24	0,00	8 902,34
029008	N	0,00	A-1	199 999,99	2,92	V	Euribor 12M + 0.65	0,175	66 666,66	410,97	0,00	81,20
31007	N	0,00	A-1	27 395,95	10,71	V	Euribor 3M + 0.9	0,343	1 869,32	101,07	0,00	2,68
35005	N	0,00	A-1	118 386,40	2,92	V	Euribor 12M + 0.65	0,199	39 462,14	275,60	0,00	54,45
35039	N	0,00	A-1	30 800,00	19,15	F	Taux fixe à 2.21 %	2,204	1 600,00	702,78	0,00	66,18
37010	N	0,00	A-1	73 125,00	16,07	F	Taux fixe à 1.49 %	1,486	4 500,00	1 131,46	0,00	196,73
38007	N	0,00	A-1	126 000,00	22,48	F	Taux fixe à 1.36 %	1,356	5 600,00	1 761,20	0,00	23,80
39006	N	0,00	A-1	45 625,00	18,08	F	Taux fixe à 0.79 %	0,799	2 500,00	377,94	0,00	60,07
40003	N	0,00	A-1	866 250,00	19,08	F	Taux fixe à 0.45 %	0,422	33 750,00	3 349,53	0,00	638,86
40008	N	0,00	A-1	100 000,00	20,08	F	Taux fixe à 0.8 %	1,722	0,00	0,00	0,00	18,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Grenoble - Cuisine centrale - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 158 302,60					347 818,65	70 470,79	0,00	10 045,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
028021	Rivage Investment	3 000 000,00	1 364 226,93	1	20,00		Taux fixe annulable à 4.2 % (exerçable à partir du 03/11/2011)	Taux fixe annulable à 4.2 % (exerçable à partir du 03/11/2011)	0,00	Taux fixe annulable à 4.2 % (exerçable à partir du 03/11/2011)	4,242	62 360,24	0,00	43,19
TOTAL (C)		3 000 000,00	1 364 226,93						0,00			62 360,24	0,00	43,19
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	1 364 226,93						0,00			62 360,24	0,00	43,19

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	
	% de l'encours	56,82	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 794 075,67	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	43,19	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 364 226,93	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €			0.00
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		395 942,00	392 934,11
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 000,00	346 992,11
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	346 992,11
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 942,00	45 942,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	45 942,00	45 942,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	392 934,11	102 943,26	0,00	495 877,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		508 173,00	III 483 343,15
Ressources propres externes de l'année (a)		115 000,00	113 293,78
10222	FCTVA	115 000,00	113 293,78
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		393 173,00	370 049,37
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	8 048,00	8 048,00
281318	Autres bâtiments publics	159 058,00	159 058,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	151 075,00	150 686,63
28182	Matériel de transport	47 556,00	47 556,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 622,00	609,00
28184	Mobilier	866,00	866,00
28188	Autres immo. corporelles	3 226,00	3 225,74
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 722,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	483 343,15	142 272,09	79 005,37	0,00	704 620,61

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 495 877,37
Ressources propres disponibles	IV 704 620,61
Solde	V = IV – II (3) 208 743,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2021	2021B00010 - MARCHE D INTERET NATIONAL	0,00	0,00	30
13/01/2021	2021M00019 - MARCHE INTERET NATIONAL/MAT EQUIPEMENT TECHNIQUE	53 546,15	0,00	8
13/01/2021	2021M00020 - MARCHE INTERET NATIONAL/MAT EQUIPEMENT CUISINE	29 415,32	0,00	5
13/01/2021	2021M00021 - MARCHE INTERET NATIONAL / MOBILIER	5 246,58	0,00	10
17/02/2021	2021M00302 - RS03 / TOYOTA YARIS HYBRIDE / FW-686-RE	16 198,64	0,00	8
10/05/2021	2021M00354 - A / RS0060 / IVECO DAILY DVI 35 / FN-147-PK	995,82	0,00	1
10/05/2021	2021M00355 - A / RS0061 / IVECO DAILY 5T DVI 35 / FN 953 PJ	995,82	0,00	1
10/05/2021	2021M00356 - A / RS0062 / IVECO SDVI 5T / FN-821-PJ	995,82	0,00	1
10/05/2021	2021M00357 - A / RS0063 / IVECO PL 5T / FN-639-PJ	995,82	0,00	1
10/05/2021	2021M00358 - A / RS0064 / FOURGON DAILY / FN-377-PJ	10 806,74	0,00	15
10/05/2021	2021M00360 - A / RS0065 / IVECO 5T / FN-274-PK	3 169,26	0,00	15
10/05/2021	2021M00361 - A / RS66/ FOURGON DAILY / FN-513-PJ	10 806,74	0,00	15
10/05/2021	2021M00362 - A / RS67 / IVECO DAILY 5T / FN-704-PK	995,82	0,00	1
19/08/2021	2021M00423 - RS69 / FIAT DUCATO / GB-890-ER	37 980,98	0,00	10
01/09/2021	2021M00422 - A / RS68 RENAULT EXPRESS VAN CONFORT TCE100	16 388,44	0,00	10
06/10/2021	2021M00443 - RS82 / RENAULT EXPRESS VAN / GB-877-KF	0,00	0,00	10
02/11/2021	2021M00467 - RS83 / TOYOTA YARIS HYBRIDE / GB-998-YK	18 860,13	0,00	8
07/12/2021	2021M00493 - RS0084 / PEUGEOT PARTNER ASPHALT / GC-182-MP	14 264,77	0,00	10
07/12/2021	2021M00494 - VELOS ELECTRIQUES - 2021	11 155,54	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		232 818,39	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2007P200E18 Modernisation de la flotte de véhicules de la cuisine centrale	799 400,00	0,00	799 400,00	618 273,00	181 127,00	144 610,32	36 516,68
2007P200E18 Restructuration et extension de la cuisine centrale	5 367 400,00	0,00	5 367 400,00	0,00	251 240,00	5 134,06	5 362 265,94

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	2,00	47,00	38,30	0,00	38,30
Adjoint technique	C	35,00	2,00	37,00	26,60	0,00	26,60
Agent de Maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	10,70	0,00	10,70
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		46,00	2,00	48,00	39,30	0,00	39,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 59
 Nombre de membres présents : 58
 Nombre de suffrages exprimés : 58
 VOTES :
 Pour : 44
 Contre : 2
 Abstentions : 12

Date de convocation : 22/06/2022

Présenté par (1) le maire.
 A Grenoble, le 27/06/2022
 le maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Grenoble, le 27/06/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGOBIAN Anouche	
ALLOTO Maxence	
BACHER Katia	
BACK Antoine	
BELAIR Margot	
BELTRAN-LOPEZ Luis	
BEN-REDJEB El Hasni	
BENSE Delphine	
BERANGER-FENOUILLET Nathalie	
BERON-PEREZ Nicolas	
BERTRAND Olivier	
BOER Brigitte	
BOUTAFA Chérif	
BOUZEGHOUB Hassen	
BRETTON Annabelle	
CAPDEPON Kheira	
CARIGNON Alain	
CARROZ Emmanuel	
CENATIEMPO Cécile	
CHALAS Emilie	
CHASTAGNER Thierry	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CLOUAIRE Pascal	
CONFESSON Alan	
DESLATTES Céline	
DJIDEL Salima	
EZZAROUALI Khadija	
FLECHET Antoine	
FOUGERES-SOW Sylvie	
FRISTOT Vincent	
GARNIER Christine	
GENTIL Romain	
HABFAST Claus	
JUVEN Pierre-André	
KADA Nicolas	
KRIEF Sandra	
LHEUREUX Lucille	
MARTIN Élis	
MASSON Laure	
MENNETRIER Céline	
MERIAUX Pierre	
MONGABURU DOMEJEAN Yann	
NAMUR Gilles	
OLMOS Anne-Sophie	
PANTEL Chloé	
PETERS Isabelle	
PFISTER Laura	
PICOLLET Lionel	
PINEL Nicolas	
ROCHE Anne	
SABRI Hakim	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SCHUMAN Barbara	
SIX Olivier	
SOLDEVILLE Jérôme	
SPINI Dominique	
TAVEL Maud	
WADELEC Maude	
WAZIZI Djamel	
ZENATI Amel	

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2022, et de la publication le 30/06/2022

A Grenoble, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.